Solidaires Finances Publiques 29
SYNDICAT NATIONAL
Section du Finistère

Local Syndical :
CFP de Châteaulin
5, Place de Kerjean
CS 90055
29150 Châteaulin

solidairesfinancespubliques.ddfip29
@dgfip.finances.gouv.fr

La force de tous les agents de la DGFiP

Le 22 décembre 2021

1600 emplois supprimés au 1er janvier 2022 aux Finances Publiques
20 créations d'emplois à la DDFiP du Finistère
(en trompe-l'oeil)

- + 41 emplois pour l'implantation d'un Centre de Contact des professionnels à Morlaix
- - 16 emplois selon la méthode MAGERFIP
- - 5 redéploiements / suppressions d'emplois fléchés

La direction se permet d'afficher une création d'emplois grâce à l'implantation d'un Centre de Contact des Professionnels à Morlaix (41 emplois).

Solidaires Finances Publiques rappelle que le Centre de Contact des Professionnels est un service à compétence nationale, qui ne devrait pas être comptabilisé dans les effectifs de la DDFiP du Finistère.

En réalité, Solidaires Finances Publiques estime que la DDFiP du Finistère va encore perdre 21 emplois en 2022 !!!

VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EVOLUTION DES EMPLOIS EN 2022														
	Agfip	Afip	Afipa	IP	Idiv		Idiv expert		A		B		C / AST	Total
					HC	CN	HC	CN	Admi	Huiss	Admi	Géo		
Dotation CDC				+ 1		+ 1			+ 6		+ 30		+ 3	+ 41
Redéploiements / supp. fléchées					+ 1				- 1		- 4		- 1	- 5
Supp Magerfip			+ 1		- 1	+ 1			- 1		- 9		- 7	- 16
Evolution 2022			+ 1	+ 1	0	+ 2			+ 4		+ 17		- 5	+ 20

La désorganisation des services de la DDFiP du Finistère se poursuit !

Mais « rassurons-nous », la direction a prévu de créer 1 poste de directeur (AFiPA) et 1 poste d'IP.

Gageons que la masse salariale ne sera pas au rendez-vous des économies budgétaires attendue.

Quels services seront touchés ? Quelle chaise sera supprimée ? La tienne ? Celle de ton voisin ? Ou peut-être les 2 ?

- Direction : - 1 B (Brest) / - 2 C (Quimper)
- EDR : - 4 B / - 1 C
- PCRP* : – 1 B (Quimper) fléchage modernisation des process
- PPD : - 1 A fléchage modernisation des process
- SIE : - 1 B (Brest) / - 1 B (Carhaix) / - 2 B (Morlaix) / - 1 B (Quimper)
- SIP : - 1 B (Brest) / - 1 C (Châteaulin) / - 1 C (Morlaix) / - 1 C (Quimper)
- SCG / Trésorerie : - 1 A (SGC Brest) / - 1 C (Trésorerie Pont-l'Abbé) / - 1 C (SGC Quimper)
- SPFE* : - 1B (Quimper) fléchage création SNE

* Précision sur la neutralisation de transfert d'emploi : le transfert de la relance des successions devait donner lieu au transfert d'un emploi d'un SPFE vers le PCRP au niveau départemental.

Dans le même temps le PCRP aurait dû subir une suppression d'emploi au titre de la méthode MAGERFIP. Il a donc été décidé de neutraliser ce transfert et ainsi éviter une suppression au PCRP. Ceci permet également de maintenir un emploi au sein du SPFE. Toutefois, en interne au titre des mesures de renfort du service de publicité foncière, il sera envisagé en temps opportun un transfert de cet emploi vers la mission de publicité foncière (SPFE de Brest). Indépendamment de ces mouvements d'emplois, les deux SPFE continueront à bénéficier de l'affectation de renforts.

<u>Implantations des cadres supérieurs</u>

- Implantation d'un emploi d'AFIPA à la Direction à Quimper provenant de la dotation nationale
- Implantation d'un emploi d' IDiv HC à la Direction à Brest par redéploiement de l'emploi de la trésorerie de Pont-l'Abbé
- Transfert des deux emplois d'IP des BDV et implantation de deux emplois d'IDiv CN à la tête des BDV :
  - Les deux emplois d'IP sont redéployés en un emploi de CDL et un emploi au Centre de Contact des Particuliers de Brest dont l'emploi d'IDiv HC est lui-même redéployé vers le SDIF de Brest.
  - Il est proposé l'implantation de deux emplois d'IDiv CN en qualité de responsable des BDV. Un emploi provient du redéploiement de l'emploi d'IDiv CN convertit en emploi d'IDiv HC au sein du SDIF de Brest et l'autre emploi d'IDiv CN provient de la dotation nationale

<u>Autres redéploiements internes</u>
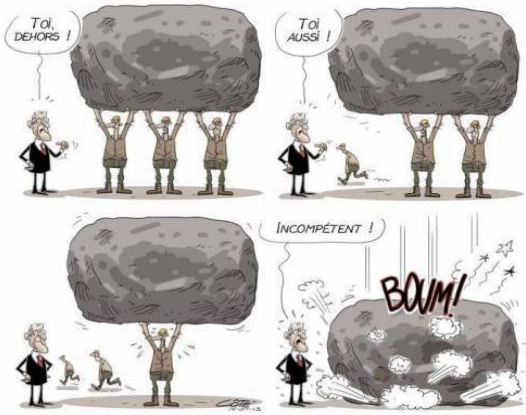
- SDIF de Quimper (PELP) : implantation d'un emploi d'inspecteur au sein de l'équipe du PELP par redéploiement d'un emploi A de l'EDR
- SAD Morlaix : implantation d'un emploi d'inspecteur au sein de l'équipe fixe du SAD de Morlaix par redéploiement d'un emploi A de la BDV Sud